

38.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à Dame Dorina Tardif de maintenir en place une marquise.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

39.—Du Bureau des Commissaires pour permettre à M. D. Donnelly de construire une écurie.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

40.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. A. Bonin d'installer un moteur électrique.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. GAUVIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

41.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. Ovide Bélanger d'ouvrir une cour à bois.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. TETREAU, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

42.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver le changement de route adopté par la Compagnie des Tramways sur la rue Wellington.

Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. MONAHAN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

INTERPELLATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL.

43.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires par

1(1). M. l'Ech. Marcil, "re" amélioration aux parcs de Notre-Dame de Grâce.

(2). M. l'Ech. Marcil, "re" l'opération conjointe du service de la Compagnie des Tramways de Montréal.

(3). M. l'Ech. Robinson, "re" condition sanitaire du poste de police de Longue Pointe.

(4). M. l'Ech. Gauvin, "re" chauffage des bains publics.

AVIS DE MOTION.

44.—De M. l'Ech. Garceau, "re" fermeture de certaines rues par la Commission du Port.

MOTIONS.

45.—M. l'Ech. MARCIL, appuyé par M. l'Ech. LUSSIER, Propose: Que le Greffier de la Cité soit prié de déposer devant le Conseil, à sa prochaine assemblée, des copies des résolutions adoptées les 12 et 20 janvier 1910, par le Conseil de la ci-devant Ville de Notre Dame de Grâce au sujet de la vente de certaines rues par la "Ross Realty Co., Ltd."

M. l'Ech. Lavallée soulève un point d'ordre, prétendant que ladite motion est inutile, étant donné que M. l'Ech. Marcil peut se procurer le renseignement désiré en s'adressant personnellement au Bureau du Greffier de la Cité.

Son Honneur le Maire déclare que cette proposition est dans l'ordre, et la dite proposition étant mise aux voix elle est adoptée, et il est

Résolu: En conséquence.

46.—Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. CLEMENT, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil ont appris avec un vif regret la mort de l'ex-Echevin François Martineau, et qu'il désirent exprimer à la famille du défunt, leurs plus sincères sympathies dans le malheur qui l'a frappée.

47.—Sur proposition de M. l'Ech. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'Ech. ROBINSON, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de fournir à tous les membres du Conseil, avant 10 heures A. M., les jours de séance du Conseil, des copies plus lisibles, faites sur papier fort et à double espace, de la liste des rapports qu'ils ont l'intention de soumettre au Conseil.

48.—Sur proposition de M. l'Ech. LARIVIERE, appuyée par M. l'Ech. BASTIEN, il est

Résolu: Que messieurs les Commissaires soient priés de nous dire à la prochaine assemblée du Conseil ou en sont rendues les négociations avec la Cie M.S.R., pour un nouveau contrat.

38.—From Board of Commissioners, to allow Dame Dorina Tardif to maintain a marquise.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

39.—From Board of Commissioners, to allow Mr. D. Donnelly to erect a stable.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

40.—From Board of Commissioners, to allow Mr. A. Bonin to erect an electric motor.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. GAUVIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

41.—From Board of Commissioners, to allow Mr. Ovide Bélanger to open a wood yard.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

42.—From Board of Commissioners, to approve of change of route of Street Railway on Wellington St.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

QUESTIONS PUT BY MEMBERS.

43.—Certain questions were put to the Board of Commissioners by

(1) Ald. Marcil, "re" improvements to parks in Notre Dame de Grâce Ward,

(2) Ald. Marcil, for joint operation of Montreal Street Railway system,

(3) Ald. Robinson, "re" sanitary condition of Longue Pointe police station,

(4) Ald. Gauvin, "re" heating of public baths.

NOTICE OF MOTION.

44.—By Ald. Garceau, "re" closing of certain streets by the Harbour Commissioners.

MOTIONS.

45.—Ald. MARCIL moved, seconded by Ald. LUSSIER,

That the City Clerk be requested to lay before the Council at its next meeting copies of the resolutions adopted on the 12th and 20th January 1910 by the Council of the former Town of Notre Dame de Grâce in connection with the sale of certain streets by the Ross Realty Co., Ltd.

Alderman Lavallée raised a point of order contending that said motion was useless, as Alderman Marcil could secure the information desired by applying personally to the City Clerk's Office.

His Worship the Mayor declared that said motion was in order, and

Said motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

46.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEMENT, it was

Resolved: That the members of this Council have learned with deep regret of the demise of ex-Alderman François Martineau and they wish to express to the family of the deceased their heartfelt sympathy in their sad bereavement.

47.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to furnish to all the members of Council, before 10 o'clock a.m., on the days the Council shall sit, more legible copies, on strong paper and with double space, of the list of reports they intend to submit to Council.

48.—On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That the Commissioners be requested to report, at the next meeting of Council, on the progress of the negotiations with the M. S. R. Co., in connection with the passing of a new contract.